

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-sept mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Cazaux-Savès s'est réuni en session publique ordinaire dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 11 mai 2021.

Etaient présents : M. Vincent MARTINAUD, M. Fabrice DUCHENE, M. Christophe OUEYTE, M. Nicolas VIGEON, Mme Carole BLANC, Mme Flore LECLERCQ-VEAUX, M. Nicolas NADAL, Mme Corine PERALS

Absents ayant donné procuration : Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU à Mme Flore LECLERCQ-VEAUX, M. Ghislain de CASTELBAJAC à M. Vincent MARTINAUD, Mme Laure LESCAL à Mme Carole BLANC

Secrétaire de Séance : M. Fabrice DUCHENE

Présentation par M. David ROBERT des préconisations de Savès Climat concernant la gestion des déchets verts.

1. APPROBATION DES PV PRECEDENTS

PV du 29/03/21 approuvé à l'unanimité sous réserve des remarques énoncées en séance.

PV du 12/04/21 approuvé à l'unanimité.

PV du 03/05/21 approuvé à l'unanimité.

2. AUTORISATION DE VENTE DES PEUPLIERS

La question du nettoyage des parcelles doit faire l'objet d'un autre dossier et sera traité ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **DONNE son accord pour la vente de la coupe des peupliers des parcelles susmentionnées à la société GARNICA,**
- **AUTORISE Monsieur le maire à procéder à toutes démarches nécessaires à cette vente sans autre délibération, conjointement avec les autres communes,**
- **AUTORISE Monsieur le maire à traiter le dossier du nettoyage des parcelles conjointement avec les quatre autres communes pour optimiser les coûts.**

3. FIXATION DU LOYER DE LA MAISON DE LOCATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, FIXE le loyer de la maison communale n° 2 sise impasse du Bouas à 750 € charges comprises.

4. ADOPTION D'UN LOGO COMMUNAL

Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU, rapporteuse, étant absente à la présente séance, ce point est reporté d'un commun accord avec les membres présents au prochain conseil municipal.

5. ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Un pointage des membres présents pour la tenue des bureaux de vote est effectué. M. le Maire fera une proposition quant aux permanences à mettre en place.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Premiers retours sur l'ouverture de la structure d'accueil des enfants
- Premiers retours sur le démarrage de l'employé communal pour l'entretien du village
- Demande de M. Cédric VEAUX pour le rachat des poutres issues de l'ancien presbytère → **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, 1 voix hors vote :**
ACCEPTE la vente des poutres à M. Cédric VEAUX,
PROPOSE un montant de 60€ pour l'ensemble des poutres.
- Point sur les clefs de l'ancien presbytère → commande passée pour reproduction des passes
- Journée citoyenne a priori fixée au 4 juillet 2021. Appel à idées.
- Aménagement du pignon ouest de l'ancien presbytère → demande faite auprès de M. Didier LANNES pour proposition, en attente de retour.
- Déménagement mairie dans ses nouveaux locaux → 3 et 4 juillet 2021

- Comité des fêtes en cours de reprise.
- Groupes de travail du conseil → M. Nicolas VIGEON se propose d'initier une restructuration

Affichage public le